

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Jeudi 1er Juillet 2021

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, Maire de la commune

Membres présents : Mme Nathalie BEDIER et Mme Laurence DAGUIN, Adjointes
Mr Yves COURNE, Mme Clarisse GADBIN, Mme Solène GUERIN,
Mr Franck POIRIER, Mme Gaëlle PRIOUX, Mr Anthony SABIN

Membres absents : Mr Julien LEBLANC et Mme Martine PIQUET

Membres excusés :

Secrétaire de séance : Mme Laurence DAGUIN

Ordre du jour :

- * Demande de subvention Ecole Publique
- * Eoliennes : Voie Publique
- * Départ 6^{ème} : achat de dictionnaires
- * Plan de relance conseil départementale : pour le studio
- * Devis peinture
- * Questions diverses

Ouverture de la séance 20h45

Approbation du compte rendu de la réunion du 6 Mai 2021

Acceptée à l'unanimité

Demande de subvention Ecole Publique :

Le voyage scolaire étant annulé dû à la pandémie, pour compenser l'association des parents d'élèves de l'école publique demande une subvention pour financer des chèques cadeaux pour les 2 élèves de St Michel. Le Maire se consulte auprès des communes du RPI.

Eoliennes : Voie Publique

Les sociétés Quénéa et BayWa r.e demande de signer la convention au sujet d'utilisation des chemins concernant la réalisation. Le conseil demande de reporter la signature pour manque d'informations écrites.

Départ 6^{ème} : achat de dictionnaires :

La commune prend en charge l'achat des dictionnaires pour 4 élèves de St Michel scolarisés à St Aignan. Pour un montant de 79.60€ (19.90 € x 4)

Accepté à l'unanimité

Plan de relance conseil départementale : pour le studio :

Depuis le début de la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19, le conseil départemental soutient les communes les plus impactées.

Une dotation est attribuée à la commune 4799 €

Accepté à l'unanimité

Devis peinture :

Le Maire présente les devis « Air des peintures » avec plusieurs options :

Pour le studio :

Option 1 : logement complet en Mat, un montant de 3 752 € H.T

Option 2 : logement plafond en Mat et murs velours, un montant de 4276 € H.T

Option 3 : logement plafond en Mat, murs toile de verre et peinture velours : un montant de 4800 € H.T

Le conseil a pris la décision de l'option 2

Accepté à l'unanimité

Pour la cage escalier :

Option 1 : plafond et murs en impression, un montant de 1 540 € H.T

Option 2 : Plafond Mat et murs en toile de verre et peinture velours, un montant 2320 € H.T

Le conseil reporte.

Questions diverses :

Fin de séance 23h15